



Actualités OFS

BFS Aktuell

Attualità UST



02 Espace et environnement

Neuchâtel, octobre 2014

Le paysage suisse en mutation

Surface d'habitat et d'infrastructure par habitant

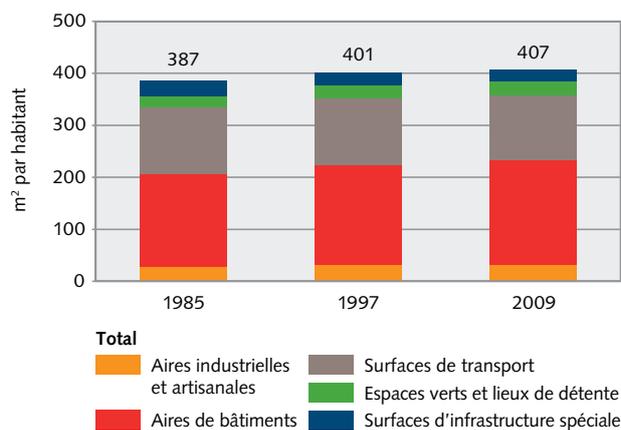
La surface d'habitat et d'infrastructure par habitant se chiffrait à 407m² en 2009, dépassant ainsi la barre des 400m² fixée par le Conseil fédéral pour stabiliser la consommation du sol à des fins d'habitat et d'infrastructure. La moitié environ de cette superficie est utilisée par des aires de bâtiments. Selon la grande région considérée, la valeur de cet indicateur varie entre 285 et 497m² par habitant.

L'indicateur «Surface d'habitat et d'infrastructure par habitant» concerne le domaine de l'aménagement du territoire. Il est l'un des 44 indicateurs de la législation établis pour le Conseil fédéral et le Parlement et sert au monitoring des objectifs de développement durable de 2011 à 2015.

En 2009, les aires de bâtiments occupaient près de la moitié (49,4% ou 201m²) de la surface d'habitat et d'infrastructure totale par habitant et les surfaces de transport arrivaient en deuxième position avec 30,9% (G1). Les aires industrielles et artisanales représentaient 7,8%, les espaces verts et lieux de détente 6,4% et les surfaces d'infrastructure spéciale 5,5%. Par habitant, les surfaces de transport ont légèrement diminué entre 1985 et 2009, tandis que les aires de bâtiments et les aires industrielles et artisanales ont progressé de 12,7%.

Surface d'habitat et d'infrastructure par habitant en 1985, 1997 et 2009

G 1



Source: OFS – Statistique de la superficie

© OFS, Neuchâtel 2014



1984

2008

© swisstopo

Poste suisse: construction du centre colis de Frauenfeld

Les nouvelles constructions ne sont pas les seules en cause

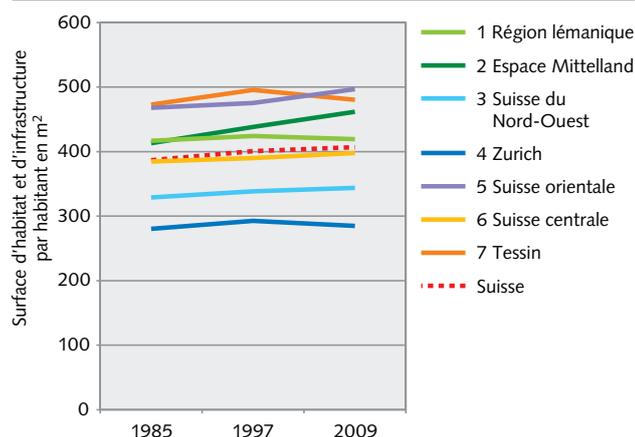
Les variations enregistrées par la surface d'habitat et d'infrastructure par habitant ne résultent pas nécessairement de l'activité dans la construction: avec le départ des enfants et le vieillissement de la population résidente, les bâtiments et les logements ne sont bien souvent plus occupés que par une personne, ce qui fait grimper la valeur de l'indicateur bien que la surface d'habitat et d'infrastructure n'ait pas changé.

Dans les régions d'exode rural, l'écart entre l'infrastructure existant à long terme et une population mobile peut aussi conduire à des valeurs plus élevées. Les nouveaux quartiers d'habitation se caractérisent souvent par une occupation plus dense des surfaces, ce qui entraîne une baisse de l'indicateur dans les communes concernées. Si, en revanche, des infrastructures supplémentaires, telles que des écoles, des installations de sport ou des centres commerciaux, sont construites ou agrandies et que la population reste stable, la valeur de l'indicateur enregistre une hausse.

La problématique des comparaisons régionales

Dire qu'une région est gaspilleuse ou au contraire économe peut facilement conduire à des conclusions erronées si l'on ne tient pas compte des facteurs socio-économiques. Au nombre de ces facteurs, citons entre autres la structure et l'activité économiques, la densité des places de travail, la structure de la population et des ménages, les types de logement, le tourisme et la part de résidences secondaires, les couloirs de transit et les routes de col, ainsi que le type d'habitat traditionnel.

Surface d'habitat et d'infrastructure par habitant selon les grandes régions en 1985, 1997 und 2009 G 2



Source: OFS – Statistique de la superficie © OFS, Neuchâtel 2014

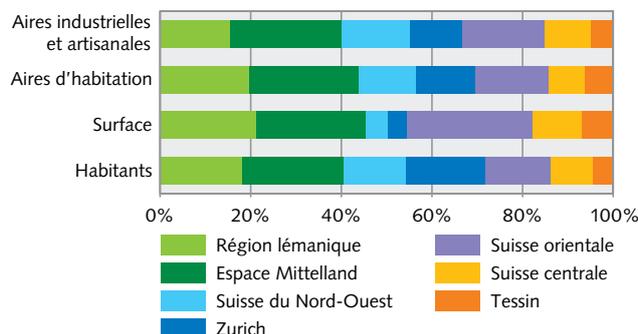
D'énormes différences selon les grandes régions

La moyenne de 407m² établie pour la Suisse cache en fait une différence de 74% entre la valeur la plus élevée – celle enregistrée en Suisse orientale (497m²) – et la plus faible, celle de la région de Zurich (285m²) (G2). L'Espace Mittelland a connu la plus forte augmentation en 24 ans. L'indicateur a reculé au cours de la deuxième période au Tessin, dans la région lémanique et dans la région de Zurich, par suite d'une croissance proportionnellement plus élevée de la population. Les raisons des différences entre les grandes régions deviennent visibles si l'on compare la part que leur population et leurs surfaces d'habitat et d'infrastructure représentent dans le total suisse (G3).

Disparités cantonales

La consommation de surfaces d'habitat et d'infrastructure par habitant a des causes différentes selon les cantons (G4): ainsi, dans le canton d'Uri, les surfaces de transport représentent la part la plus élevée de surface d'habitat et d'infrastructure totale par habitant que l'on relève dans un canton (42,4%).

Parts des grandes régions à la population et aux surfaces d'habitat et d'infrastructure en 2009 G 3



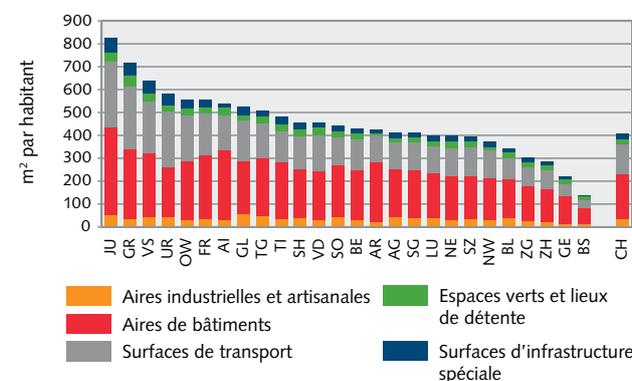
Source: OFS – Statistique de la superficie © OFS, Neuchâtel 2014



Nouveau quartier de maisons à Chénens (FR) © swissstopo

Sur 10,7 ha de surfaces d'habitat et d'infrastructure, routes comprises, 347 personnes vivent dans 124 logements répartis dans 81 bâtiments, ce qui donne une surface d'habitat et d'infrastructure par habitant de 300m².

Surface d'habitat et d'infrastructure par habitant selon les cantons et les modes d'utilisation, en 2009 G 4



Source: OFS – Statistique de la superficie © OFS, Neuchâtel 2014

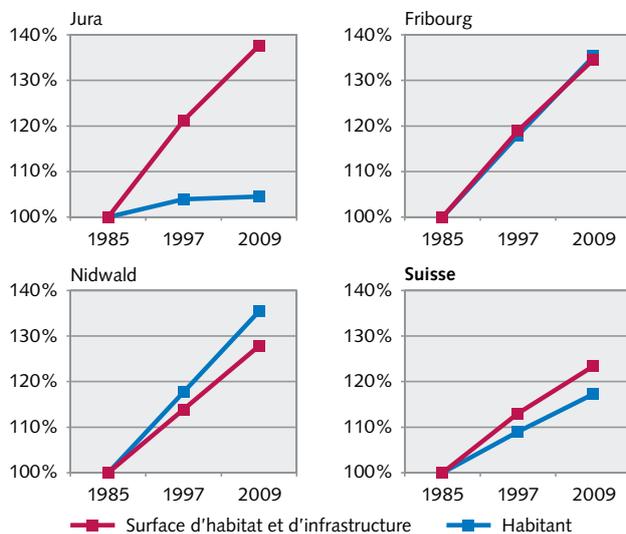
Dans les cantons des Grisons, du Valais, d'Obwald et du Jura, cette part est supérieure à 35%. Elle est la plus faible dans les cantons de Bâle et de Genève, avec guère plus de 25%.

Une évolution contrastée

Les surfaces d'habitat et d'infrastructure ont augmenté dans tous les cantons au cours des derniers 24 ans, la croissance s'échelonnant entre 1,3% (BS) et 39,6% (AI). Mais l'évolution démographique est un autre facteur important à prendre en considération (G5): si la population augmente plus fortement que les surfaces d'habitat et d'infrastructure, la valeur de l'indicateur baisse comme cela a été le cas dans les cantons de Nidwald (-5,6%), de Schwytz, de Genève et de Zoug (-8,9%). Une situation inverse se présente dans le canton du Jura, où les surfaces d'habitat et d'infrastructure ont progressé de 37,6% alors que l'évolution démographique est restée modérée, de sorte que l'indicateur s'est accru de 31,7%. Le même modèle d'évolution est observé dans 11 autres cantons: Appenzell Rhodes-Intérieures (20,9%), Berne, Neuchâtel, Soleure, Grisons, Lucerne, Schaffhouse, Obwald, St-Gall, Valais et Bâle-Campagne (4,5%). Le canton de Fribourg a connu une croissance des surfaces d'habitat et d'infrastructure (34,6%) presque identique à celle du Jura, mais sa population a augmenté de 35,3%, d'où une valeur pratiquement inchangée de l'indicateur. Une évolution plus ou moins parallèle a également eu lieu dans les cantons de Zurich (1,7%), du Tessin, de Thurgovie, de Vaud et d'Argovie (-1,4%). Le canton de Bâle-Ville est le seul à avoir enregistré un recul de sa population; la surface d'habitat et d'infrastructure par habitant y est par conséquent passée de 127 à 138m².

Surfaces d'habitat et d'infrastructure et habitants en 1985, 1997 et 2009

G 5



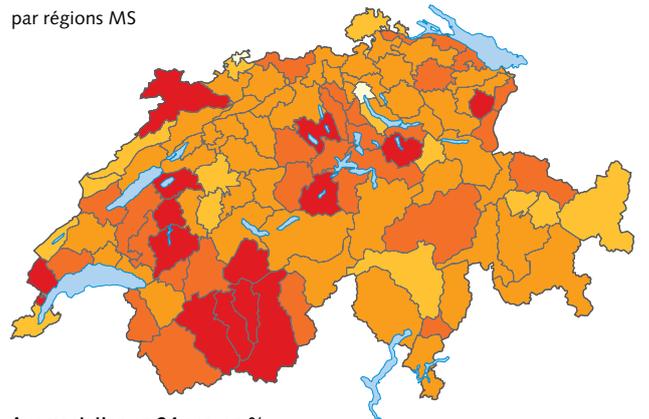
Source: OFS – Statistique de la superficie © OFS, Neuchâtel 2014

A l'image des cantons, toutes les régions MS ont enregistré un développement de leurs surfaces d'habitat et d'infrastructure, allant de 1,3% dans le canton de Bâle-Ville à 41,4% à Sion (C1). Dans les régions de La Vallée de Joux, de La Chaux-de-Fonds, de Bienne, de Berne, de Bâle-Ville, de l'arrière-pays glaronnais et de Schanfigg, la population a baissé (régions marquées en bleu clair sur la carte C2). Il en est résulté une tendance plutôt à la hausse de la surface d'habitat et d'infrastructure par habitant. Il en est allé de même pour les régions marquées en rouge et en orange sur la carte C3, dans lesquelles les surfaces d'habitat et d'infrastructure se sont plus vite accrues que la population. Dans les

Surfaces d'habitat et d'infrastructure, de 1985 à 2009

C 1

par régions MS



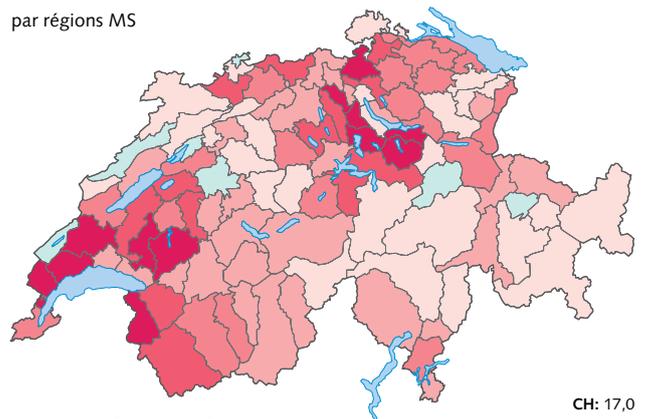
Source: OFS – Statistique de la superficie

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2014

Population, de 1985 à 2009

C 2

par régions MS



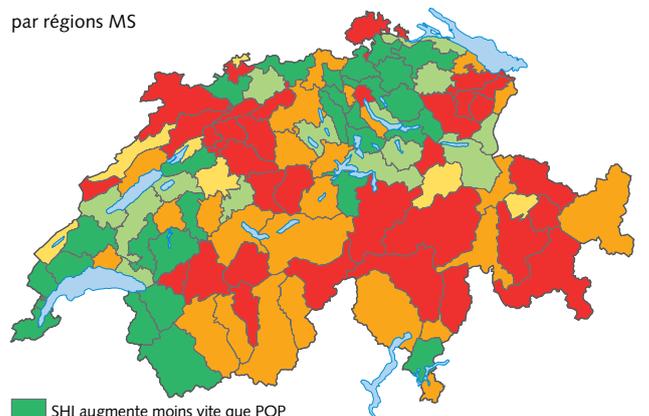
Sources: OFS – ESPOP

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2014

Vitesse de croissance des surfaces d'habitat et d'infrastructure (SHI) et de la population (POP), de 1985 à 2009

C 3

par régions MS



Sources: OFS – Statistique de la superficie, ESPOP

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2014

régions représentées en vert clair, la population et les surfaces d'habitat et d'infrastructure ont évolué en parallèle et l'indicateur est resté presque constant. Quant aux régions indiquées en vert, elles ont connu une croissance de ces surfaces plus faible que la croissance de leur population, ce qui a conduit à un recul de l'indicateur.

Données détaillées: Office fédéral de la statistique → Thèmes → 02 – Espace, environnement → Utilisation et couverture du sol

Méthode de relevé

Les surfaces d'habitat et d'infrastructure ont été relevées dans le cadre de la statistique suisse de la superficie à partir de photographies aériennes de l'Office fédéral de topographie. Les trois relevés réalisés jusqu'à présent selon la même méthode se basent sur des photos aériennes des années 1979 à 1985, 1992 à 1997 et 2004 à 2009, ce qui correspond à une périodicité de 12 ans (dans le texte et les graphiques, nous ne mentionnons que la dernière année des périodes d'observation). Les données, graphiques et cartes représentés ici se réfèrent tous aux trois relevés achevés et à l'ensemble du territoire suisse. Le quatrième relevé (2013 à 2018) a commencé en Suisse romande.

Font partie des surfaces d'habitat et d'infrastructure les:

- **les aires industrielles et artisanales:** bâtiments industriels et artisanaux et terrains attenants
- **les aires de bâtiments:** bâtiments d'habitation, bâtiments publics, bâtiments agricoles, bâtiments non déterminés et terrains attenants
- **les surfaces de transport:** aires autoroutières, routières, ferroviaires et aérodromes
- **les surfaces d'infrastructure spéciale:** sites d'extraction de matériaux, décharges, chantiers, installations d'approvisionnement et d'élimination
- **les espaces verts et lieux de détente:** parcs publics, installations de sport de plein air, terrains de golf, terrains de camping, jardins familiaux, cimetières

Calcul de la surface d'habitat et d'infrastructure par habitant

Pour calculer cet indicateur, à partir des données communales, on procède ainsi:

1. on fixe l'année de relevé d'après la date de prise de vue au centre de la commune;
2. on attribue à l'année considérée la population résidante annuelle moyenne (ESPOP);
3. on calcule le quotient «surface d'habitat et d'infrastructure par habitant» selon les modes d'utilisation de la nomenclature standard NOAS04.

Ce quotient est également calculé pour différents niveaux géographiques en faisant la somme du nombre d'habitants et des surfaces d'habitat et d'infrastructure de leurs communes (régions MS, cantons, grandes régions).

Impressum

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Conception, réalisation: Robert Pfister

Série/Domaine: Actualités OFS/2 Espace et environnement

Sous-série: Utilisation du territoire et paysage, n°4, octobre 2014

Layout: OFS, Section DIAM, Prépresse/Print

Photographies aériennes: reproduites avec l'autorisation de swisstopo (BA140313)

Traduction: Services linguistiques de l'OFS: disponible en français et en allemand, sous forme électronique (format PDF) ou sur papier

Renseignements: Office fédéral de la statistique. Section Géoinformation; Thierry Nippel, tél. 058 463 69 76. E-mail: arealstatistik@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 1164-1400, gratuit

Commandes: Tél.: 058 463 60 60, fax: 058 463 60 61, E-mail: order@bfs.admin.ch



Gare de triage de Limmattal

© swisstopo

Les vastes surfaces d'habitat et d'infrastructure non peuplées sont à l'origine de valeurs élevées de l'indicateur dans les communes de Dietikon et Spreitenbach.



Saali, Berne

© swisstopo

Une grande zone bâtie densément peuplée (environ 16 ha de surfaces d'habitat et d'infrastructure, 31 bâtiments, 1230 logements, 2522 personnes) donne une surface d'habitat et d'infrastructure de quelque 60 m² par habitant.



Terrain de golf de 18 trous de Luterbach (SO)

© swisstopo

La création de nouveaux espaces verts et lieux de détente de quelque 42 ha sans apport d'habitants supplémentaires entraîne une hausse de l'indicateur pour la commune.